Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Janvier 1899. No. 9.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront inserees au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

CONVERSION D'UN SAUVAGE BOSSU ET POITRINAIRE

Mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs, Manitoba.

Il y a déjà plus de quatre ans, je faisais connaissance avec ce sauvage; c'était au cours d'une première visite dans une réserve encore tout païenne que je le rencontrais. Ses traits fortement accentués attirèrent mon attention tout d'abord et l'infirmité dont il souffrait comme résultat de quelque accident le rendait encore plus misérable. Evidemment la nature n'avait pas été prodigue à son égard. Mais sans m'arrêter à considérer les traits de son visage, je me disais: "Il a une âme et il souffre. Ses joues amaigries et une toux presque continuelle indiquent que ses jours sont comptés. Je veux sauver son âme et soulager son corps." Mais il est encore païen et il faudra probablement revenir à la charge plus d'une fois avant de le convertir, il n'y a pas de temps à perdre. "Cependant la maladie semblait devoir durer au moins un an encore. De suite je me mets à l'œuvre, je lui fais une visite. D'abord, je m'informe de l'origine de sa maladie, des souffrances qu'il doit endurer, je compatis à ses peines, puis, j'en viens à la grande question, le salut de son âme, "Tu connais sans doute, lui dis-je, le Grand-Esprit. C'est lui qui a tout créé, c'est lui qui t'a donné la vie. Il t'a créé pour te rendre heureux dans le ciel. Mais pour cela il faut lui obéir, il faut embrasser sa sainte religion. Est-ce que tu n'aimerais pas toi aussi à aller voir le Grand-Esprit dans son beau paradis." Je lui parlai ainsi pendant assez longtemps. Il semblait m'écouter bien volontiers. Puis vint sa réponse: "Je suis heureux que tu sois venu me rendre visite. Je n'ai rien à dire contre ta religion. Je pense bien qu'elle est bonne. Moi aussi je crois au Grand-Esprit (Kije Manitou) Mais mes ancêtres sont morts avec la prière des sauvages et je veux aller les rejoindre. Si je prends un autre chemin, c'est-à-dire si je prends la prière des blancs, c'est fini, je ne reverrai plus jamais mes parents.

Le succès n'était donc pas brillant! Mais je ne me tins pas pour battu. Le sauvage avait une petite fille de cinq à six ans." Peut-être pensai-je, la laisserait-il baptiser." J'aborde le sujet. Il m'écoute patiemment puis il me répond." Regarde ma fille, comme elle est pleine de santé Tous les jours elle grandit. Le Grand-Esprit en prend un grand soin. Si je la fais baptiser le baptême sera peut-être trop fort pour elle. Elle pourrait en mourir." Dans sa pensée le baptême était un remède trop violent pour une faible enfant. J'en étais donc quitte pour mon temps et ma peine! Quatre ans s'écoulent ainsi sans changement apparent dans les dispositions du malade. Il vivait toujours! on eut dit que la mort attendait la grâce. Je le voyais chaque année, mais il n'était pas question de conversion. La maladie faisait pourtant son œuvre, lentement mais sûrement. Enfin l'année dernière, il vint visiter ses parents qui demeuraient non loin de la mission de N. D. des Sept Douleurs. Son beau-père, quoiqu'encore paien, m'avertit Je le trouvai couché par terre dans une tente. Il respirait à peine, mais il jouissait encore de sa pleine connaissance. Comme toujours je lui dis combien j'étais heureux de le rencontrer et que je regrettais de le voir si malade. "Malgré tes souffrances, lui disje, si tu veux, je puis te rendre heureux. Vois comme tu es malheureux. Tu souffres depuis des années. Tes souffrances deviennent de plus en plus grandes. Est-ce que tu ne désires pas être heureux au moins dans l'éternité? Dieu m'envoie pour t'ouvrir le ciel. Est-ce que tu ne serais pas content d'aller voir le Grand-Esprit et de vivre éternellement avec lui? Mais pour cela il faut embrasser la bonne prière. C'est à toi de choisir. Ou bien être heureux éternellement dans le ciel ou bien aller brûler en enfer avec les démons pour toujours. Il n'y a pas de temps à perdre. C'est peut-être la dernière fois que tu vois le prêtre. "J'aime ta prière, me dit-il Je suis prêt à abandonner la mauvaise médecine de mes ancêtres à l'exception, tout de même, *des esprits qui font un grand bruit*," (c'est-à-dire le tonnerre!) Les sauvages craignent beaucoup le tonnerre. Aussi ils ont un grand calumet destiné à apaiser cet esprit bruyant pour faire la paix et éviter ainsi les foudres de sa colère. *Les esprits qui font un grand bruit* étaient donc la seule objection. Elle disparut bien vite. "Lorsque tu seras baptisé, lui dis-je, tu n'auras plus à craindre le tonnerre, tu seras plus puissant que lui. J'avais remporté la victoire! Je commence à l'instruire à l'instant même. J'étais près de sa couche assis par terre. Il n'y avait pas de chaise, bien entendu. Je lui enseigne les principales vérités de notre sainte religion. Enfin le jugeant assez instruit, je me prépare à le baptiser. Je cherche ou mettre les saintes huiles. Il n'y avait pas de table. On trouve un petit bout de planche. Dans un coin trainait une chemise qui avait été blanche autrefois; on s'empresse de l'étendre sur la planche; la nappe était trouvée. Je baptise donc mon sauvage et lui administre les derniers sacrements. Selon toutes les apparences c'était la dernière fois que je le voyais. Je lui fis donc mes adieux. Bientôt cependant la maladie lui laissant un peu de répit il put retourner dans sa réserve au milieu des siens. Il y avait alors à cet endroit quelques uns de nos enfants pensionnaires de l'école de N. D. des Sept-Douleurs, dirigée par les Révérendes Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie. Malgré le court espace de temps qu'ils avaient passé chez nous, ils savaient tous le chapelet. Un jour notre malade devint très souffrant. Les sauvages qui l'entouraient désiraient sa mort comme terme à ses souffrances. On demande à nos enfants catholiques de dire le chapelet à cette intention. Ils se mettent en prière et aussitôt le malade expire! Le jour même un enfant non encore baptisé se mourait. Cette fois les sauvages désirent sa guérison. De suite on fait dire le chapelet à nos enfants. Le malade est guéri à l'instant même! Deux jours plus tard, j'arrivais dans cette réserve. Je baptisai d'abord le petit enfant miraculeusement guéri. Puis j'allai prier sur la tombe de mon nouveau converti. Les païens eux-mêmes y avaient planté une croix! J'aperçois cependant un petit sac attaché à la croix. La curiosité me gagne; j'ouvre la sac et j'y trouve un morçeau de pain, une pomme de terre frite, du sucre et du thé. C'est sans doute, me dis-je, dans l'intention du donateur, la nourriture qu'il devra prendre pour réparer ses forces et *continuer son voyage jusqu'à l'éternité*! (Le voyage des âmes après la mort voilà bien la croyance à l'immortalité de l'âme!) Le soir je vois l'épouse du défunt qui se dirige vers le cimetière emportant un peu de bois. Elle dépose son petit fagot sur le tombeau de son époux, y allume le feu et retourne chez elle.

Le lendemain soir, même cérémonie. Ceci m'intriguait, j'en demande l'explication à plusieurs, et personne ne pouvait me répondre. Enfin je m'adresse à un vieillard. "Les sauvages, me dit-il, après leur mort marchent encore au moins pendant trois jours avant d'arriver à leur éternelle demeure. Comme la route à parcourir se trouve dans des pays inconnus et inhabités le voyageur doit passer la nuit près du chemin. Mais avant de se reposer il lui faut prendre quelque nourriture. La pomme de terre et le pain sont déjà prêts Mais un sauvage ne mange jamais sans boire du thé. Le mort après avoir voyagé toute la journée est sans doute bien fatigué. Aussi on a la charité de lui faire un bon feu. Il n'aura qu'à faire bouillir l'eau, y jeter un peu de thé, et alors il pourra se remettre de ses fatigues par une nourriture fortifiante. Après trois jours il devra être rendu à sa dernière demeure. Tant pis pour lui s'il est encore en chemin. Il devra alors pourvoir à sa nourriture et allumer son feu. On ne s'occupe plus de lui.

Vieillard! Vieillard! me dis-je à moi-même, tu fais là une leçon inconsciente à bien des savants de nos jours qui font fi de ces vérités fondamentales que tes ancêtres ont gardées sans écriture et au sein d'une ignorance complète!"

Veuillez croire monsieur à l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. C. & M. I.

A. CHAUMONT Ptre,
O. M. I.

MISSION PROVIDENTIELLE.

Nous accusons réception d'un bel et bon ouvrage intitulé: "La Mission Providentielle du Bienheureux Louis Marie Grignon de Montfort."

En lisant ces pages où sont si bien exposés le rôle et la mission du bienheureux de Montfort comme envoyé extraordinaire pour accroitre dans les âmes l'amour et la confiance envers la Sainte Vierge, on appréciera davantage son "Traité."

Ce qui a fait du bienheureux de Montfort un apôtre extraordinaire, c'est son enseignement sur la Sainte Vierge, enseignement qu'il a consigné dans les immortelles pages de son "Traité sur la vraie dévotion à la Sainte Vierge," et qui a été mis à la portée du peuple dans "Jésus régnant par Marie."

La diffusion de la "Mission Providentielle" complètera cette œuvre de propagande qui se poursuit depuis quelques années à la plus grande gloire de la Sainte Vierge.

Il y a peu d'hommes qui portent plus fortement gravés sur eux les marques de l'homme de la Providence que cet apôtre de Marie, et qui exercent une plus grande influence que celle qu'il exerce par ses écrits. Espérons que cette influence se fera sentir dans notre patrie.

Tous nos remerciements pour cet envoi à M. F. X. Lavallée, prêtre de Sherbrooke, P. Q.

LES ECOLES MENAGERES.

Nous sommes heureux d'apprendre que Sa Grandeur Monseigneur Langevin, le vigilant pasteur de ce diocèse, se met à l'œuvre pour fonder plusieurs écoles ménagères dans son diocèse et continuer ainsi l'œuvre de Mgr Provencher. Le Manitoba est un pays essentiellement agricole, et il faut que l'éducation de nos jeunes filles corresponde aux besoins du pays.

Il faut savoir lire, écrire et compter, mais il faut aussi savoir racommoder, tricoter, filer et monter une pièce sur *le* métier. On ne peut être une vraie femme d'*habitant* sans cela.

Qu'il sera beau de voir dans nos nombreuses écoles industrielles et nos orphelinats nos jeunes filles, navettes en mains, faire de la belle toile, de la bonne étoffe d'habitant, de belles et chaudes couvertures, de gracieux châles, de commodes *tuques* bleues de fameuse mémoire, avec le gland traditionnel, bien meilleures que celles qui nous viennent d'Ecosse, d'amples robes de carriole en tissu "moutonné," et que sais-je?

Rappellons-nous que nous avons une quantité énorme de lin, et que nous pouvons avoir d'innombrables troupeaux de brebis.

Les Dames Urselines du Lac St. Jean ont une école ménagère qui fait l'admiration de tous les visiteurs. Ces dames, d'une culture intellectuelle si élevée, apprennent aux filles des cultivateurs à filer, à tisser, à faire le beurre le plus propre et le meilleur que j'aie jamais goûté.

Nous avons vu là quatre demoiselles qui travaillaient au métier et six qui filaient. D'autres trayaient les vâches, d'autres faisaient le beurre. Une petite fille de sept ans nous amusa beaucoup en nous montrant les bas qu'elle avait tricotés pour son usage et la petite serviette qu'elle avait tissée "pour son petit frère *Althur* qui répandait toujours du lait sur sa chemise."

Quelques-unes étaient à faire des bretelles, d'autres raccommodaient, etc., etc. Tous ces ouvrages se faisaient en même temps; c'était un spectacle à réjouir les hommes et les anges!

Ce spectacle, nous le contemplerons bientôt, grâce au zèle éclairé et prévoyant de notre actif archevêque, qui parait bien décidé à ne vouloir se reposer que dans l'autre monde.

VIATOR.

Un Diner a l'Hospice Taché

On nous communique les lignes suivantes, que nous sommes heureux de publier:

"Un diner de charité a été donné jeudi dernier à l'Hospice Taché, par les bienfaiteurs et bienfaitrices de cette maison. C'est à l'instigation de M. Lauzon que ce diner a eu lieu. Il a fourni lui-même les dindons, qui, préparés de différentes manières ont constitué la partie solide du somptueux repas.

"Les bonnes dames de Saint-Boniface ont fourni les douceurs. Les desserts étaient riches et abondants et il va sans dire que les petites convives ont fait honneur à tous les plats. Les "vieilles" ont aussi eu leur part, et la première je dirais, puisque ce diner étant offert par la charité généreuse, elles devaient y tenir la première place.

"Les bonnes dames ne se sont pas contentées de donner les douceurs; elles ont voulu rendre leurs offrandes plus douces encore en venant servir elles-mêmes aux tables des pauvres. C'était un spectacle vraiment touchant et qui nous reportait vers ces temps primitifs où les chrétiens, pauvres et riches, prenaient part au même repas dans la maison du bon Dieu.

"Aucune invitation spéciale n'avait été lancée.

"Que le bon Dieu bénisse ceux qui ont bien voulu procurer aux deshérités de la fortune ces quelques heures de récréation; qu'Il leur rende au centuple ce qu'ils ont donné avec le sourire aux lèvres. C'est comme cela que Dieu veut que nous donnions.

Colonisation

Nous accusons réception d'une brochure traitant de l'immigration au Manitoba, et due à la plume du R. P. Blais, O. M. I. Cetie brochure a pour but de faire "mieux connaitre cette région du Manitoba qu'on a justement appelée la *Terre Promise*; contribuer à détourner le courant d'émigration aux Etats-Unis et à déterminer un certain nombre de compatriotes à venir recueillir leur part de ce précieux héritage que la Providence a réservé à la génération actuelle." C'est un travail qui contient des renseignements et des conseils de la plus grande opportunité à tous ceux qui veulent s'établir ici.

Nous félicitons sincèrement le dévoué missionnaire colonisateur, et souhaitons ardemment que ses efforts soient couronnés de succès.

Le Manitoba.

Mercredi, 18 Janvier 1899

LA REFORME DU SENAT

Il y a assez longtemps que le parti actuellement au pouvoir parle de réformer le sénat.

Par réforme, les uns entendaient la suppression pure et simple de ce corps législatif; les autres, la nomination de ses membres par voies électives. Plusieurs restaient dans un vague peu compromettant.

Le chef vient de parler. Il est intéressant de savoir ce qu'il en pense et ce qu'il propose.

Dans son dernier discours à Montréal, Sir Wilfrid Laurier s'est exprimé ainsi :

" Le temps est arrivé où il nous faut maintenant nous occuper de cette question de la réforme du sénat. J'ai entendu dire quand j'ai posé la question tout à l'heure : qu'allons-nous faire du sénat ? j'ai entendu la réponse "supprimez." Messieurs, laissez-moi vous dire que ce n'est pas mon opinion. Je ne suis pas en faveur de supprimer le sénat. Je suis en faveur d'une double législature dans un pays comme le nôtre. Si j'étais comme mon ami M. Marchand, premier ministre de la province de Québec, je serais bien comme lui en faveur de l'abolition du Conseil Législatif. Mais je fais sur ce point-là une différence entre la province de Québec et les sept provinces qui constituent la confédération du Canada. Dans un pays d'intérêt divers comme le nôtre, dans un pays d'éléments divers comme le nôtre, dans un pays avec une petite population, disséminée sur un immense territoire, avec autant d'intérêts qui sont en jeu, autant de passions qui peuvent venir en conflit, je crois qu'une seconde chambre est une sauvegarde qui doit s'imposer par suite de ces grandes considérations qui ne peuvent faire autrement que de venir à l'esprit lorsqu'on réfléchit sur la position que nous occupons. Sur ce point-là, je dois vous dire qu'à mesure que j'avance en âge, je suis beaucoup moins radical que lorsque j'étais à l'âge du président et des membres du Club National. Il peut se faire qu'à cette époque je n'aurais pas parlé ainsi, que j'aurais demandé avec ma faible voix l'abolition du sénat. Mais à présent que j'ai vieilli, à mesure que je suis entré dans la vie, que je suis devenu en mesure de mieux connaître mon pays, je dois dire que mes idées radicales en ont beaucoup perdu, et à l'heure qu'il est je ne suis pas un bleu, mais j'ai, malgré tout, des idées conservatrices, dans le sens le plus large du mot. Et par suite de ces idées-là, je crois qu'il vaut mieux ne pas suppprimer le sénat, mais le réformer"..............

....

" Quelle sera la réforme que nous opèrerons? Prendrons-nous le sénat électif? Pour ma part, je ne suis pas partisan de ce système-là. Nous n'avons qu'un seul corps électoral dans ce pays-ci et la chambre des communes représente ce corps électoral. Un sénat électif serait simplement diminuer le pouvoir du corps électoral. Ceci ne parait pas une saine politique, ceci ne parait pas sage non plus, mais la réforme que nous pouvons faire, tout en laissant le nombre des sénateurs tel qu'il est aujourd'hui, de 82, tout en laissant le mode de nomination tel qu'il est aujourd'hui, la réforme que nous pouvons opérer, est que lorsqu'il y aura conflit entre la Chambre et le Sénat, entre le Sénat nommé par la Couronne et entre la Chambre des Communes élue par le peuple, lorsqu'il y aura conflit et qu'ils ne pourront pas s'accorder, alors il pourra y avoir un vote conjoint des deux corps législatifs, et la majorité des deux l'emportera."

Il reste donc acquis que le chef du parti libéral, en 1899, est d'opinion que le sénat est d'utilité publique, et qu'il ne doit être ni supprimé ni devenir électif.

Ce que M. Laurier propose n'est pas une réforme du sénat à proprement parler. C'est uniquement un mode de faire cesser le conflit entre les deux chambres dans les cas très rares où ce conflit existerait.

C'est un mécanisme qui fonctionnerait assez simplement. La *Patrie* publie à ce sujet un entrefilet où l'on sent passer un frisson de joie et qui en dit long, dans son laconisme et dans sa maladresse :

" La majorité conservatrice au Sénat " dit-elle, " est de 33 voix, la majorité libérale aux Communes est d'environ 50 voix.

" Si nous obtenons de faire régler les conflits entre les deux chambres par un Congrès, on voit que le ministère Laurier ne sera plus empêché de gouverner."

C'est simple comme bonjour; mais au lieu du ministère Laurier, mettons que ce soit le ministère Tupper, la *Patrie* serait-elle également satisfaite? Le doute est permis.

Non, ce n'est pas au point de vue du ministère Tupper ou du ministère Laurier qu'une question de cette gravité doit être étudiée. C'est au point de vue des intérêts du peuple, auquel le sénat se sent responsable comme la Chambre des Communes.

C'est une erreur de dire que le sénat n'est assujéti à aucun contrôle.

Le contrôle du sénat c'est le peuple.

Depuis 32 ans que la confédération existe, le sénat et les communes ont exercé leurs fonctions respectives chacun dans les limites de sa juridiction et avec indépendance l'un de l'autre. Il n'y a pas eu encore, entre les deux, de conflits insolubles; ce qui prouve que l'urgence d'une réforme du sénat n'est pas aussi grande qu'on le crie.

Mais si ce conflit surgissait, ou si le gouvernement voyait dans l'attitude du sénat sur une mesure quelconque, une atteinte portée aux principes du gouvernement responsable ou aux intérêts de la nation, le ministère n'aurait qu'à en appeler au peuple.

Sur cet appel le peuple déciderait et le sénat respecterait cette décision fût-il même obligé de revenir sur son attitude première.

Aucun gouvernement n'a encore osé recourir à cet appel sur un vote du sénat, preuve que tous les gouvernements ont, théoriquement au moins, reconnu que le sénat avait dans tous les cas agi dans les limites de ses pouvoirs constitutionnels et pour le bien de la nation.

Nous ne nous objectons pas à ce que l'on discute la constitution du sénat. Nous ne prétendons pas même qu'il n'y aurait aucune modification à y apporter. Sur ce point, nous nous réservons pour un moment ultérieur.

Seulement nous voudrions que cette question fût discutée non par des cris mais par des arguments sérieux, non pas au point de vue des partis, mais au point de vue des intérêts du peuple. Car ce sont les intérêts de celui-ci qu'il faut sauvegarder, et non ceux d'un parti quelconque.

En attendant nous devons constater que la suggestion de M. Laurier n'est pas partout reçu favorablement, même dans le parti auquel il commande. Le *Globe*, entr'autres, s'en montre peu satisfait.

Il faut reconnaître toutefois que la modération du langage de M. Laurier fait un remarquable contraste avec les déclamations furibondes de quelques uns de ses organes dans la presse.

VAINES INQUIETUDES.

La *Vérité* du 14 courant reproduit de larges extraits des déplorables articles du *Telegram*, et les fait suivre de quelques remarques, de celle-ci entr'autres :

" Nous avons bien hâte de voir " quelle réponse MM. LaRivière " et Bernier vont donner à cette " insolente et compromettante in- " vitation."

C'est le 14 de janvier que la *Vérité* publiait ces lignes. Or, le 4 de janvier, dix jours auparavant, le *Manitoba*, répondant au *Telegram*, disait :

" Nous sommes en mesure d'affirmer que ces messieurs (MM. " LaRivière et Bernier) partagent " les idées émises dans notre ar- " ticle du 2I décembre."

C'est la réponse que la *Vérité* voudrait avoir. Elle est catégorique. Nous sommes surpris que notre confrère, à la date du 14, n'en eût pas encore connaissance.

UNE ECOLE NORMALE

La *Patrie* publie triomphalement une dépêche datée de Winnipeg, annonçant l'ouverture d'une école normale à Saint-Boniface. La voici dans toute sa teneure :

Winnipeg, 7.—Dites à vos lecteurs que l'Ecole Normale pour les instituteurs et institutrices catholiques s'ouvrira le 9 janvier, chez les Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Boniface. Tout marche à merveille ici. Nous avons enfin la paix et de bonnes écoles, où nos enfants vont s'instruire, comme les enfants des autres nationalités. L'établissement de cette école normale est le couronnement de l'œuvre d'apaisement qui a déjà produit de si excellents résultats.

En parlant des *Sœurs du Sacré-Cœur de St-Boniface*, l'auteur de cette dépêche montre qu'il n'est pas très au courant des choses du Manitoba, ou que son désir de produire de l'effet l'emporte sur celui d'être exact dans ses assertions. Il n'y a point de *Sœurs du Sacré-Cœur*, ni à Saint-Boniface, ni en aucun autre lieu dans le Manitoba.

Il est vrai cependant que l'on a ouvert un cours d'école normale à Saint-Boniface dans l'immeuble des révérendes sœurs des SS. NN. de Jésus-Marie. Mais l'on se tromperait si, interprétant les termes de cette dépêche dans son sens le plus naturel, on s'imaginait que les dignes religieuses en ont le contrôle.

Les religieuses ont permis qu'on ouvre l'école normale dans leur local, mais elles sont complètement étrangères aux cours qui s'y donnent. Elles n'enseignent ni ne dirigent. Deux professeurs laïques, M. l'inspecteur Rochon, catholique et M. l'inspecteur Young, protestant, sont en charge de l'école, laquelle est conduite selon les principes et les exigences de la loi scolaire concernant les écoles publiques, ainsi que l'établissent les paroles suivantes de M. Blakely, chef du département de l'instruction publique, répondant aux rédacteurs de la *Tribune* et du *Free Press* de Winnipeg:

" Voici, dit-il, quels sont les arrangements concernant l'école normale bilingue pour les instituteurs français : le département s'est entendu pour ouvrir les classes dans l'une des salles du collège de Saint-Boniface. L'inspecteur Rochon doit se charger de l'école, avec l'inspecteur Young comme assistant. Les élèves devaient suivre les écoles anglaises et les classes de l'école normale provinciale à Winnipeg pour y étudier les méthodes en usage dans ces institutions. Pour le côté pratique du cours, ils doivent suivre les écoles publiques de Saint-Boniface."

" Il n'y a en ceci rien qui soit une concession à une dénomination religieuse quelconque Le cours adopté est semblable à celui qui est prescrit pour l'école normale des allemands, dont les sessions sont tenues chaque année à Gretna."

Comprend-on tout ce tapage à l'occasion d'une chose que les Allemands, ou pour exactement parler, les Mennonites possèdent depuis plusieurs années? Il n'y a pas de quoi tant se gaudir.

Si l'ouverture d'une école normale à Saint-Boniface pour les écoles publiques bilingues, et dans ces conditions, est le *couronnement* de quelque chose, ce n'est pas le couronnement d'une œuvre de justice, à moins que l'on ne dise que les catholiques du Manitoba ont été dans le tort depuis dix ans; ce n'est pas le couronnement d'une œuvre de paix, à moins que l'on ne dise que l'exténuation, c'est la paix.

On ouvre l'école normale dans le local d'une communauté religieuse pour insinuer à l'opinion publique que cette institution participe de la vie de cette communauté, et offre parconséquent une satisfaction complète au sentiment catholique. Tandis qu'en réalité, c'est l'opposé qui est vrai.

L'on va aujourd'hui chez des religieuses, mais qui sait si avant longtemps les religieuses ne seront pas à leur tour appelées à se présenter elles-mêmes dans un local quelconque du gouvernement.

C'est ce qui vient d'arriver au Nord-Ouest.

M. Goggin, le surintendant des écoles dans cette région, et un chef-maçon haut gradé, vient de convoquer aux sessions de l'école normale de l'Etat, à Régina, des religieuses de Prince-Albert. On nous dit que les pieuses sœurs, forcées sans doute par quelque nécessité, ont assisté à ces cours d'école normale, tenue sous la présidence d'un franc-maçon.

Les mêmes tristesses et le même échec ne nous attendent-ils pas ici?

Une école normale est en soi une bonne chose. Aussi, la minorité catholique du Manitoba n'avait pas attendu l'année 1899 pour en fonder.

Nous avions avant 1890 deux écoles normales, une à Winnipeg, chez les religieuses des SS. NN. de Jésus-Marie, l'autre chez les Sœurs de la Charité, à Saint-Boniface.

Le cours en étaient de deux ans complets. Cela valait bien les quelques semaines qu'on se propose de consacrer au cours d'aujourd'hui.

Les directrices et les professeurs dans ces écoles étaient des religieuses choisies pour leur science et leur expérience. On y formait chrétiennement des institutrices chrétiennes.

Dans l'école normale actuelle, on y formera, en parlage bilingue, et selon les principes de la neutralité scolaire, des maîtres et des maîtresses pour des écoles publiques neutres. La formation religieuse sera nulle.

Le sens catholique des élèves pourra faire contrepoids à cette funeste influence; il ne changera pas le caractère de l'institution ni le but que l'on vise.

Dans sa perfidie la dépêche cherche à discréditer les anciennes institutrices.

Est-ce à Montréal, est-ce au Canada, est-ce aux Etats-Unis que l'on fera croire que les sœurs d'Hochelaga sont incapables de former un personnel enseignant?

Allons-donc!

Ce sont en partie ces mêmes institutrices que l'on emploie aujourd'hui; c'est grâce à elles que l'auteur de la dépêche peut télégraphier que nous avons de bonnes écoles! A-t-il donc suffi d'un permis quelconque d'un monsieur quelconque pour infuser la science dans ce personnel enseignant? N'est-ce pas plutôt parce qu'il était d'avance bien préparé?

Où a-t-il pu se préparer? Ce n'est pas dans les écoles normales selon le nouveau système, puisque celle qui s'ouvre aujourd'hui est la première du genre. C'est donc dans nos institutions, ces anciennes institutions qu'on affecte de mépriser. Qu'on ne se récrie pas à ce dernier propos! Nous dévoilerons, si c'est nécessaire, ce que certains personnages débitent à l'occasion.

LES DOUKHOBORS.

Ces nouveavx colons vont arriver très prochainement. On ne les voit pas venir sans appréhension. Le *Witness* de Montréal s'exprime ainsi à leur sujet :

" Les Doukhobors sont des so- " cialistes. Ils ont porté les " principes du socialisme plus " loin qu'aucun autre peuple."...

Puisqu'il en est ainsi, c'est une faute que l'importation systématique de ces peuples dans notre pays. Au lieu de les inviter, de les encourager, de les aider même, il faudrait plutôt leur interdire par une loi l'entrée du Canada.

Sans doute, nos vastes territoires ont besoin d'être peuplés. Mais une population entachée de socialisme n'est pas une bonne acquisition. Le germe qu'elle emporte avec elle se développera et nous suscitera des crises qui feront regretter cette ambition de remplir nos territoires quand même et avec n'importe qui. Il faut voir plus haut et plus loin que les chiffres.

Le comte Tolstoï, le grand romancier russe, s'intéresse, dit-on, à ces Doukhobors. La rumeur a même surgi qu'il pourrait suivre au milieu de nous ses protégés. Le *Witness*, en donnant cours à cette rumeur, et tout en rendant hommage à la puissance intellectuelle du comte Tolstoï, ajoute que " sa présence prolongée au milieu de nous n'est pas désirable."

Nous sommes du même avis.

L'EX-PERE CHINIQUY

Le pauvre Chiniquy est mort lundi matin, à Montréal, à l'âge de 90 ans.

Il est mort dans ses erreurs, après avoir repoussé le ministère de Mgr de Montréal, qui le lui a fait offrir.

Il est inutile d'appuyer sur les tristesses de cette vie et de cette fin.

Le nom de Chiniquy est familier au peuple canadien. Ses sermons sur la tempérance le rendirent fameux dans sa jeunesse.

Son apostasie, en 1858, créa une sensation immense et pénible.

Malgré ses sermons haineux et perfides contre sa mère l'Eglise catholique, le peuple espérait toujours en sa conversion. C'est fini; il est entre les mains de Dieu, à qui seul appartient le droit de le juger.

Félicitations

Le *Mouvement Catholique* vient d'entrer dans sa deuxième année d'existence. Nous présentons nos félicitations à cette vaillante revue, née sous l'inspiration d'une pensée exclusivement catholique, et rédigée dans un grand esprit d'amour et de dévouement aux intérets de l'Eglise du Canada. Le *Mouvement Catholique* s'intéresse beaucoup à la question scolaire; nous lui en offrons nos remerciements.

Reponse au Rev Ministre Fortin

Une foule énorme se pressait dimanche dernier dans l'enceinte de l'église Ste-Marie, de Winnipeg pour entendre notre savant prédicateur, le Rev. Père Drummond, S. J., répondre aux accusations mensongères et perfides de l'archidiacre Fortin, de Winnipeg, contre le dogme catholique de confession auriculaire.

Les protestants y étaient représentés en grand nombre.

Le sermon du Révérend Père fut bref, clair et irréfutable.

Il démolit vigoureusement et sans peine l'échaffaudage ignoramment monté par le Rev. Fortin, qui sans peut-être s'en rendre compte, s'est fait l'émule de notre visiteur de l'an dernier, le fameux Ruthven.

Il démontra que la confession, loin d'être une cause d'immoralité est, au contraire, l'un des moyens les plus efficaces de maintenir dans le monde les lois divines et humaines.

La confession est le meilleur auxiliaire de la loi. Le Rev. P. Drummond en montra l'institution divine sans quoi elle n'aurait jamais pu être mise en pratique.

Comparant les nations où l'on se confesse, aux nations où l'on en se confesse pas, il prouva, statistiques en main, que les crimes sont infiniment moins nombreux chez les catholiques que chez protestants, la moralité et le bonheur, plus grands. Plusieurs protestants eux-mêmes blâment les paroles du Rev. M. Fortin, et les catholiques sont profondément reconnaissants au Rev. Père Drummond de son exposé brillant de la doctrine catholique.

Notes Diverses

M. Dingley, le principal commissaire américain dans la conférence internationale entre les Etats-Unis et le Canada, vient de mourir et ne sera pas remplacé.

La session de la législature de Québec est ouverte depuis jeudi dernier.

Conference Anti-Anarchiste

On s'accorde généralement à dire que la conférence anti-anarchiste, qui vient d'avoir lieu à Rome, sur l'initiative du gouvernement italien, n'a eu et n'aura aucun résultat sérieux. Comme le fait remarquer avec raison M. Arthur Preuss, dans la *Review* de St. Louis, Mo., *l'entente* des grandes puissances est plus superficielle que réelle; les difficultés s'élèvent entre elles, chaque fois qu'il s'agit de passer de la théorie à la pratique. En second lieu, l'Italie, le foyer d'anarchistes par excellence, était, pour cette raison, non pas mieux, mais moins qualifiée que les autres pays pour entreprendre semblable besogne. Car il ne faut pas oublier qus c'est le gouvernement italien qui a glorifié le régicide, dans la personne d'Agesilao Milano; et que le vrai fondateur de l'unité italienne n'est pas Victor Emmanuel, mais bien Felice Orsini Un gouvernement comme celui-là ne peut pas raisonnablement prendre l'initiative d'une croisade contre les dynamitards et les bravi.

PERSONNEL

—Mgr Langevin fait en ce moment un court voyage à Qu'Appelle.

—Mme Amédée Manseau de Stony-Mountain est actuellement à Saint-Boniface.

—M. Hormisdas Béliveau de la Cie Richard & Co, de Winnipeg est parti samedi dernier pour Montréal.

—M. Emery Turenne, de St-Pierre, Man, était en promenade à St-Boniface au commencement de la semaine.

—Nous apprenons avec plaisir que le R. P Paquin, recteur du collège, et qui fait un voyage pour sa santé dans la province de, Québec se porte mieux. Nous souhaitons le voir bientôt revenir parfaitement rétabli.

On parle devant Guibollard des chances que l'on a d'échapper aux collisions de trains en prenant place dans les wagons du milieu.

—Malheureusement, fait Guibollard, ils sont en trop petit nombre. On devrait en mettre un peu moins en tête et en queue et un peu plus au milieu.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbault, qui parait sur notre 3ième page. 50

—Les œufs frais se vendent sur le marché entre 45 et 50 cts la douzaine.

—M. Pierre Couture vient de transporter son étal de boucher à Winnipeg, près de la gare du C. P. R.

—Mardi dernier bon nombre d'amis se sont donnés rendez-vous chez M. le docteur Lambert. La soirée a été des plus agréables.

—M. Gonzague Girouard, de Ste-Anne, qui s'est sérieusement blessé à la jambe dernièrement est en visite chez sa sœur, Mde J. B. Levêque.

—Il y a eu samedi matin un commencement d'incendie à l'étal de M. Lauzon, sur le marché. Le feu a été promptement maîtrisé et les dommages sont insignifiants.

—M. Alphonse Guichon, qui s'est gelé les pieds il y a quelques jours est à l'Hôpital de Saint-Boniface. On a dû avant-hier lui amputer une partie des doigts des pieds.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Thomas Lavoie qui travaillait depuis quelque temps pour M. Jean Couture, à LaBroquerie, s'est fait une blessure assez sérieuse à un pied, avec une hache.

—Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Noël Rougeau, de St-Pierre-Jolys. Madame Rougeau était la fille de notre estimé concitoyen, M. Louis Gagnon. Nos sincères condoléances à la famille.

—Madame Aldophe Hogue de cette ville a été frappée subitement de paralysie lundi matin. Nous présentons à M. Hogue et à sa famille l'expression de de nos plus vives sympathies dans ce malheur qui les frappe d'une manière si soudaine.

—Jeudi dernier les élèves du collège ont élu leurs officiers pour le conseil des jeux du second semestre. Voici le résultat des élections: Président Général, M. L. Laliberté ; Secrétaire, M. H. Hogue; Prés. du Billard, M. E. Beaupré ; Prés. du Base-Ball, M. E. Guertin ; Prés. du jeu de Paume, M. P. Beaubien ; Prés. du Patinoir, M. J. Prud'homme ; Prés. des jeux intérieurs, M. U. Dupas ; Prés. du Ballon, M. A. Sabourin. Le soir, il y eut discours de remerciements, parmi lesquels celui de M. le Président Général mérite surtout d'être mentionné.

—MM. V. Couture et Alfred Vaudry sont arrivés la semaine dernière avec un char de magnifiques animaux, contenant plusieurs bons bœufs de travail. De grands avantages seront offerts à ceux qui en ont besoin. S'adresser à M. Couture, à l'hôtel Saint-Boniface. 9

—Samedi le 21 courant, M. J. B. Leclerc ouvrira un magasin de nouveautés (marchandises sèches) et papeteries, dans le local occupé autrefois par les ateliers de ferblanterie de M. Ed. Guilbault, avenue Taché. Ce magasin n'aura pas d'abord un assortiment considérable mais aura le nécessaire pour tous les besoins de la maison.

—Vendredi dernier, sur l'invitation du Rev. Père Dumesnils Directeur du Conseil des jeux, au Collège de Saint-Boniface, les officiers sortant de charge se réunissaient sous la présidence de M. F. Lachance, pour une petite fête qui fut des plus amusantes. Le Rev. Père Directeur exprima dans les termes les plus heureux, l'estime qu'il avait pour les différents présidents et l'appréciation qu'il avait faite de leurs services. Avant le clore la séance, le président exprima ses remerciements aux officiers qui avaient formé son conseil, et sa reconnaissance au R. P. Dumesnils pour l'aimable petite fête donnée à l'occasion de ses adieux comme président général.

—Le 8 du courant Monsieur et Madame J. B. Leclerc conviaient quelques uns de leurs amis à un "dîner des Rois" qu'ils donnent à peu près annuellement. Le sort désigna M. J. C Smith comme roi et lui donna pour reine Madame A Phaneuf. Inutile de dire que les nouveaux monarques surent rendre leurs sujets heureux. L'on se sépara tard dans la soirée en emportant un charmant souvenir de la gracieuse hospitalité de M. et Madame Leclerc.

Une Epidemie de Grippe. . . .

S'etend de Nouveau sur le Canada avec une Virulence Extraordinaire.

L'attaque la plus violente depuis 1890, laissant derrière elle une suite innombrable de mauvais effets qui rendent la vie misérable. Des moyens prompts et efficaces doivent être pris pour renforcer le système.

La grippe qui sévit actuellement sur ce pay, est une de ces épidémies périodiques, une des maladies les plus traîtres, les plus dfficiles, avec laquelle la médecine a à compter. Ce sont les suites de la maladie qui sont particulièrement désastreuses, et elles assument des formes variées, les principales à mentionner étant la faiblesse de cœur, affections de bronches et des poumons, prostration nerveuse, alternation de frissons et de fièvrers, une constante sensation de lassitude et une indisposition à chaque effort mental ou physique. Souvent la victime prend des mois à se relever des suites de la grippe, et dans les cas où il s'agit de constitutions faibles et parmi les vieillards, le nombre de cas qui se terminent fatalement est extraordinaire.

Même aprés une légère attaque de grippe, il est d'impérieuse nécessité que le système soit parfaitement tonifié, les nerfs renforcés et le sang enrichi. Les Pilules Roses du Dr. Williams sont le seul remède sur lequel on puisse compter, en cette occurrence, pour obtenir une guérison prompte et parfaite. Ces pilules sont un vrai nutritif du sang, apportant au fluide vital les constituants qui lui donnent la richesse, la couleur rouge et la force, chassant ainsi la maladie et agissant comme un tonique et un réconfortant de tout le système.

M Harry Dagg, un cultivateur bien connu, demeurant près de Ninga, apporte son témoignage au sujet de la grande valeur des Pilules Roses du Dr Williams, en faisant disparaitre les suites de la grippe. La maladie le laissa victime de frissons, violents maux de tête, étourdissements et graves battements de cœur. M. Dagg dit : "J'allai finalement à Boissevain consulter un médecin qui me dit que la maladie était probablement pour dégénérer en consomption. Je fus sous ses soins pendant environ trois mois, mais j'affaiblissais graduellement et j'étais incapable de faire quoique ce soit Alors, un de mes voisins me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr. Williams, et comme mon cas était grave, ej résolus d'en faire un essai judicieux, et j'en achetai une douzaine de boîtes. Je n'avais pas encore fini de prendre la troisième boîte et je sentais qu'elles me faisaient du bien, et je n'avais pas encore fini de prendre les douze boîtes, que j'étais aussi fort et aussi vigoureux que je n'étais avant de tomber malade, et je puis sans crainte recommander les Pilules Roses du Dr. Williams pour les nombreuses maladies qui suivent une attaque de grippe.

Si vous souffrez d'une attaque de grippe. procurez-vous immédiatement des Pilules Roses du Dr. Williams, et elles vous rendront la santé parfaite. Insistez pour qu'on vous donne les véritables. Car les imitations n'ont jamais guéri qui que ce soit. Si votre marchand n'en a pas, demandez-en directement à la Dr Williams' Medicine Co, Brockville, Ont., et elles vous seront envoyées franco par la poste, à 50c la boîte ou siz boîtes pour $2.50.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement par la compagnie The Dominion Permanent Loan Company," pour un acte amendant ses actes déjà obtenus (60 Victoria, chapitre 85, et 61 Victoria chapitre 101) pour definir le fonds capital de la Compagnie et pour consolider, définir determiner et élargir ses pouvoirs de prêter, acheter, emprunter de faire des placements et pour d'autres fins.

Daté à Toronto ce 12 décembre 1898.

MACDONELL, ROLAND & THOMPSON
Solliciteurs des requérants.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite par la Compagnie "The Manitoba and Southeastern Railway Company," au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte ratifiant et confirmant une certaine émission d'obligations et une hypothèque garantissant ladite émission faite par la Compagnie.

BLAKE, LASH & CASSELS,
Solliciteurs des Requérants

Daté ce 22 novembre 1898. 7-12 9

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.

Allant nord
Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte. No. 2 Mardi. Samedi.
10 40	Portage la Prairie	16 30
11 10	Macdonald	15 55
11 30	Westbourne	15 30
11 57	Woodside	15 00
12 25	Gladstone	14 35
d13 05	Gladstone Junction	a14 10
13 31	Ogilvie	13 42
14 00	Plumas	13 20
14 41	Glenella	12 30
15 15	Glencairn	12 05
15 51	McCreary	11 25
16 15	Laurier	10 51
16 50	Makinak	10 25
17 20	Ochre River	10 00
a18 00 d19 30	Dauphin	d 9 15 a 7 45
20 02	Valley River	7 13
20 25	Sifton	6 50
20 30	Sifton Junction	6 45
20 58	Fork River	6 10
a21 35	Winnepegosis	d 5 30

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan, venant d'être ouverts à la culture et voisin, du fameux district Dauphin.

D. B. HANNA, Surintendant.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite par "The Lake Manitoba Railway and Canal Company" au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte ratifiant et confirmant une certaine émission d'obligations et une hypothèque garantissant cette émission faite par la Compagnie.

BLAKE, LASH & CASSELS,
Solliciteurs des requérants.

Daté novembre 22, 1898. 30-11-98-9i

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 17 Janvier 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 0 20
Œufs en boites, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 25	à 0 30
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 06½	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 00	à 0 55
Avoine, par minot	0 00	à 0 22
Orge "	0 00	à 0 25

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 95
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 45
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 06
" Nestor	0 90
Gru, la tonne	12 00
Son, "	10 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 00 à	8 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

FOIN.

Foin de prairie, lère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	0 00 à	0 00

L'APICULTURE

SES CHARMES ET SON UTILITÉ

"Qui fait aimer les champs fait aimer la vertu," a dit un poète ; or quoi de plus propre à river cette affection que les abeilles. Quiconque s'est familiarisé avec elles, les a vues de près, fréquentées, soignées surtout, est un homme pris, qui leur voue, non pas de l'affection seulement, mais une passion véritable, calme et douce quoique profonde, inépuisable en plaisirs purs et en tendres préoccupations de toutes sortes. L'abeille est l'amie des pauvres, dont elle adoucit l'infortune et pour qui la ruche peut devenir à la fois une salutaire distraction et une tirelire. Oh ! celle-ci n'en fera pas des millionnaires, mais ne procurât-elle, outre les résultats moraux, que le pain quotidien de quelques familles peu aisées, que la petite campagne de propagande entreprise dans ces quelques lignes se justifierait.

M. Lagrenée, avocat au Parlement, a publié, vers la fin du dernier siècle, un traité d'apiculture précédé d'une longue exhortation à Messieurs les curés du royaume, pour qu'ils enseignent l'apiculture aux pauvre gens, à titre d'aumône. Pareils conseils ont encore leur actualité. En Belgique, le gouverneur du Hainaut, comté d'Ursel, disait, dans un discours d'ouverture de session au Conseil provincial, à propos de la crise agricole : "Il faut que de son côté le cultivateur s'ingénue à se créer des bénéfices et des sources de revenus que les essais tentés dans d'autres pays, les conseils d'hommes expérimentés ou d'intelligente initiative mettent à sa disposition, je citerai notamment l'élevage des abeilles." Ce conseil devrait être entendu au Manitoba où les ressources mellifères sont considérables. Quand on pense au nombre prodigieux de ruches que pourraient entretenir les immenses prairies et forêts du Manitoba, on est stupéfié du capital énorme qui se perd chaque année sans aucun profit et qui sans une grande augmentation de travail mettrait à l'aise des milliers de familles. L'apiculture est en grand honneur dans le Bas-Canada ; elle l'est pareillement chez nos voisins des Etats-Unis ; chez ces derniers elle rapporte des millions de dollars par année. Les ressources mellifères du Manitoba valent celles des Etats-Unis. Pourquoi donc laisse-t-on perdre une ressource si considérable et à la portée même des plus pauvres ? La meilleure économie est certainement de mettre tout à profit, même ce que quelques gros bonnets appelleraient le "batifolage des apières."

Parmi les avantages que l'homme retire de l'abeille, n'oublions pas de signaler le rôle que les abeilles jouent dans la fécondation.

La fécondation de certaines plantes serait même impossible sans le concours des *hyménoptères*, tels sont les saules, qui sont dioïques, c'est-à-dire qui ont leurs organes mâles sur un arbre et leurs organes femelles sur un autre. Les abeilles, après avoir visité un arbre mâle, dont elles emportent du *pollen* vont sur un arbre femelle et la fécondation est accomplie. Chez d'autres plantes, comme les scrofulaires, les organes femelles sont mûrs pour la fécondation avant que les organes mâles soient prêts à répandre leur pollen ; mais cette fleur si peu apparente sécrète une grande quantité de miel, que ses nectaires renouvellent à mesure qu'il est récolté par les abeilles, et celles-ci, passant d'une corolle à une autre, portent le pollen d'une fleur plus âgée sur le pistil d'une fleur plus jeune et accomplissent la fécondation. La Providence a ordonné le croisement des races pour donner à leur postérité plus de vigueur, plus de longévité et une plus grande faculté de reproduction ; ce qui explique pourquoi les fruits réussissent mieux quand le pollen qui féconde le pistil d'une fleur vient d'une autre fleur et même d'une autre plante ; des jardins et des vergers presqu'improductifs rapportèrent de nombreux et beaux fruits dès qu'on y eut placé des abeilles. Les vanilliers transportés à Haïti ne donnèrent des fruits et des graines qu'après l'introduction des abeilles dans l'île. En Europe, de nombreux et intelligents laboureurs choisissent pour semences les blés récoltés près des ruches ; les épis y viennent plus gros, plus lourds et fournissent des grains biens nourris. En Saxe, quantité de cultivateurs établissent des ruches sur des chariots et les conduisent au milieu de leurs blés au moment de la floraison. Lorsque les abeilles des pauvres vont dans les champs du voisin riche recueillir le nectar que contiennent les fleurs, elles le compensent largement en les fécondant. En Normandie chaque verger possède dans ce but son rucher d'abeilles.

En résumé, là où s'exerce leur action, qui semble providentielle, les fleurs sont mieux fécondées ; il se fait des hybridations imprévues. Les graines se produisent mieux fournies et plus lourdes, les fruits apparaissent plus beaux et plus savoureux ; aussi l'abeille est-elle appelée pompeusement par Michelet "le petit pontife ailé de l'hymen des fleurs."

ANTOINE DUPASQUIER,
Apiculteur à Notre-Dame de Lourdes.

(*A Suivre*)

Le bruit court que le gouvernement russe se propose d'exiler le comte Tolstoï, l'écrivain socialiste ; seulement on ne croit pas que le tsar permette aux autorités de chasser le comte Tolstoï de Russie.

DE PAR LE MONDE

Les Américains auront des difficultés sérieuses avec Aguinaldo, chef des insurgés aux Philippines. Les Philippins n'aiment pas mieux vivre sous la domination des Etats-Unis que sous celle de l'Espagne.

Le *Figaro* de Paris, par ordre de la police, a été confisqué le 9 courant dans tout l'empire d'Allemagne, parcequ'il contenait une caricature copiée dans le *Puck* de New York. Cette caricature représente l'empereur Guillaume d'Allemagne sous la forme d'un sanglier.

Quesnay de Beaurepaire, président d'une des chambres de la cour de cassation, a donné sa démission à la suite d'un désaccord à propos de l'enquête relative à l'affaire Dreyfus. Ce fait démontre que la cour elle-même est divisée en denx factions. La situation est grave, même on redoute une crise ministérielle.

George Rodenbach, le poète et l'écrivain né à Tournai en 1855, est mort dans la nuit de Noël. Il a été enterré à Bruges.

Citons comme mémoire ses livres en vers et en prose : "Tristesse," "Le Miroir du Ciel Natal," "Bruges-la-Morte," etc. Comme comédie, il a produit "Le Voile," joué et mis au répertoire de la "Comédie Française.

M. Delcassé, le ministre des affaires étrangères, manifeste le désir de faire quelque chose pour entrer en accommodement avec l'Angleterre à la condition que cette dernière fasse preuve d'autant de bonne volonté que la France, et est décidé de régler d'une façon amicale les différends relatifs à Madagascar, à Terre-Neuve, à la Chine et d'autres pays.

Tom Sharkey et Kid McCoy, les deux célèbres pugilistes, se sont battus la semaine dernière, aux Etats-Unis. McCoy a eu le dessus au début de la lutte, mais la force d'endurance de Sharkey a permis à ce dernier de supporter les coups de son adversaire, de le fatiguer et de lui infliger ensuite une bonne défaite. Les Etats-Unis, qui sont si forts sur les questions *d'humanité*, ont des Etats qui permettent de semblables inhumanités !

Les combats de taureaux d'un peuple *arriéré* (l'Espagne, valent mieux, à notre avis, que ces tournois où des hommes se pochent publiquement les yeux et se cassent les côtes.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No 4

—Gardella est jolie, on ne peut le nier fit une petite blonde en hochant la tête, seulement ce n'est pas une excuse pour elle, et puisque nous n'allons pas prendre leurs fiancés aux filles du peuple, que les filles du peuple ne viennent pas prendre nos gentils-hommes.

—C'est vrai, appuyèrent toutes les jeunes filles, c'est vrai.

Elles nous vitrioleraient si l'une de nous se risquait à marcher sur leurs brisées, et les juges républicains les acquitteraient aux applaudissements du public.

—Ceci ne fait pas l'ombre d'un doute. C'est pourquoi je propose de nous allier contre la Gardella, dit Zoé Rocaresco Nous sommes dans le cas de légitime défense. Mettons hors de nos rangs cette fille sans nom.

—Madame de Noirmont et son fils, ce beau Georges, qui nous la préfèrent, en penseront ce qu'ils voudront. "

A cet instant un bruit se fit à quelques pas des bavardes, c'était une coupe en onix, enchâssée de bronze qui venait d'être brisée.

L'auteur de cette maladresse était Georges. La colère contenue qu'il ressentit des réflexions échangées contre Gardella l'avait affolé il présenta ses regrets à Madame Appettini qui le consola la première de l'accident, assurant, par un aimable mensonge, que l'objet était sans valeur.

"Tu pourrais vraiment être moins distrait, dit la comtesse à Georges, une fois en voiture pour regagner la rue Royale. On n'a pas idée d'une telle maladresse de la part d'un grand garçon de ton âge."

Georges n'essaya pas de se justifier. Il gardait un silence distrait. Madame de Noirmont s'en inquiéta et passant du mécontentement à la tendresse.

"Tu ne vas pas, au moins, t'attrister pour cette vétille. Nous rendrons aux Apettini, sous la forme d'un cadeau, un bibelot de la valeur de leur coupe et tout sera dit, "

Georges, pour tranquilliser sa mère, assura que le fait ne le préocupait nullement et que sa taciturnité n'avait pas d'autrer, prétexte que la fatigue de cette ennuyeuse soirée, qu'il avait trouvée d'une longueur intolérable, contrairement aux réunions ordinaires des Apettini.

" Mais non, dit madame de Noirmont, cette petite fête a été, au contraire, charmante. Jamais Apettini n'a eu tant d'esprit que ce soir, sans parler de la marquise qui elle-même était en verve.

—La marquise Apettini, grommela Georges, ne vaut pas certainement son mari, seulement il y a plus mauvais qu'elle sous son toit".

Gardella, qui, jusque là, n'avait pas bougé, tressaillit. Cette déclaration lui fut douce ; elle crut y trouver la condamnation des mauvais procédés auxquels elle avait été en butte.

"Je ne te comprends pas, riposta madame de Noirmont. A qui fais-tu allusion ? Serait-ce à Antoinette ?

—Je prefère ne pas répondre, ma mère, et je vous saurai gré de ne pas m'interroger davantage sur les Apettini. Je me réserve d'avoir avec vous un entretien au sujet de Mademoiselle de Phébade, un de ces jours, peut-être demain.

—Pourquoi pas aujourd'hui, tout de suite. Viens dans ma chambre, nous causerons. "

Ils descendaient de voiture lorsque la comtesse adressa cette invitation à son fils.

"Pas aujourd'hui, dit Georges en montant l'escalier, demain, si vous voulez bien.

—Soit, demain".

Il y eut un silence.

"C'est grave alors , insinua-t-elle en embrassant le jeune homme dans l'adieu du soir, tu sais je suis très intriguée. J'ajouterais voloutiers que je suis alarmée, car, moi aussi, je comptais te parler d'Antoinette ".

Gardella, pour la seconde fois, tressaillit.

"Quant à toi, mignonne, fit la comtesse en la baisant au front, tu as été bien éteinte ce soir. J'aime à supposer que tu n'es pas souffrante.

—Non, bonne amie, assura Gardella, qui dès son enfance avait donné ce titre à sa bienfatrice, non, je ne suis pas souffrante : mais j'ai trouvé, comme Georges, que cette soirée a été un peu longue, je suis fatiguée.

—Et tu t'es ennuyée ?

—Oh ! oui ! "

Elle n'ajouta rien à cette exclamation et tous les trois se séparèrent.

IV

Dans la matinée du lendemain, Georges se présenta chez sa mère sous l'empire d'une vive émotion pour avoir avec elle l'entretien convenu.

La comtesse l'attendait.

Il alla droit au fait et sans entrer dans des commentaires, il raconta, d'une voix brève, à l'accent indigné, la scène de la veille.

"Il se peut, objecta la comtesse, qu'Antoinette ne soit pas aussi coupable que tu le crois. Elle n'a pas, j'en ai la conviction prémédité cette scène. Elle se sera laissé entraîner par les autres, d'abord par la grande Rocaresco qui ne s'est jamais cachée de haïr Gardella ".

Le front de Georges se plissa et son regard devint plus dur.

"Antoinette était chez elle et il n'est pas admissible qu'elle n'ait pas été l'instigatrice de la manifestation dont Gardella a eu à souffrir.

—Quelle a été l'attitude de Gardella ? ", demanda Madame de Noirmont.

Cette fois ce fut tout le visage de Georges qui se contracta et un sourire irrité lui crispa les lèvres.

"Abandonnée de toutes, elle souffrait en silence et comme je ne la perdais pas de vue, tout en m'efforçant de ne pas la regarder, j'ai vu ses paupières se gonfler et rougir sous la brûlure des larmes qu'elle retenait.

—Lui as-tu parlé, l'as-tu consolée, es-tu intervenu ?,'

Georges secoua la tête.

"Je me craignais.

—Comment ?

—Peut-être serais-je allé plus loin dans les consolations que je lui eusse prodiguées que la bienséance ne le permettait et qu'elle même ne l'eût voulu... Je me sentais fou, animé tout à la fois du desir effréné de serrer Gardella entre mes bras et de broyer ses ennemies sous mes pieds. "

Madame de Noirmont leva sur son fils un regard inquiet.

Le jeune homme ne se troubla pas, son visage avait retrouvé son impassibilité naturelle.

Il reprit :

"Je viens à vous avec un projet, un projet que j'ai formé depuis longtemps et dont j'eusse ajourné l'exécution quelque temps encore sans les incidents d'hier. "

Madame de Noirmont ferma les paupières à demi et toisant Georges.

"Abrège.

—Vous affectionnez Gardella, n'est ce pas, ma mère ?

—Eh bien !

—Vous lui avez donné, sinon la vie, du moins tout dans la vie.

—Oui, après ?

—Votre dévouement, votre tendresse, votre sollicitude, le bien-être qui l'entoure, le luxe dont elle jouit...

—Arrive au fait.

—Enfin tout vous lui avez tout donné sauf une chose pourtant, une seule chose...

—Laquelle ? "

Georges fixa sur sa mère ses yeux dans se voyant lesquels l'amour de l'amant.

"Un nom murmura-t-il.

—Et alors ! fit la comtesse avec une froide ironie.

—Alors, répondit Georges, toujours calme, j'ai résolu de parachever moi-même l'œuvre généreuse commencée par vous, en donnant à Gardella le nom qui lui manque et dont la privation autorise les gens sans cœur, mieux partagés qu'elle sous ce rapport, à la qualifiier de fille sans nom.

En un mot tu me demandes la main de Gardella ?

—Oui. "

Il y eut un silence. Madame de Noirmont regarda longuement son fils.

"Je ne suis pas la mère de Gardella et je n'ai pas le droit de disposer d'elle.

—Je changerai donc la formule dit Georges et au lieu de vous demander la main de Gardella je vous prierai de consentir à mon mariage avec elle. "

Pour la seconde fois, il se fit un silence et de nouveau la comtesse enveloppa son fils d'un long regard

"Quelle idée étrange as-tu là ! "

Il tressaillit. "Étrange ! dites-vous.

—Oui, étrange et bien étrange...... Gardella n'est et ne doit pouvoir être, il me semble, que ta sœur. Je ne l'ai fait entrer chez elle moi que comme ma fille.

—Notre mariage lui assurer ce titre.

—Tu feins de ne pas me comprendre... en interprétant mal ma pensée.

—Enfin, ma mère, consentez-vous ?

—J'avais d'autres projets pour ton avenir. J'aime Gardella de tout mon cœur. Cependant mon affection pour elle ne saurait me rendre facile le sacrifice de tes intérêts.

—Mon intérêt est d'être heureux, et il n'est, en dehors de mon union avec Gardella, aucune possibilité de bonheur pour moi.

—Tu parles de ton avenir avec l'expérience de ton âge. Quand ton caprice sera passé, tu regretteras ton désintéressement. Gardella est une gentille personne, dont les attraits pourtant ne résisteront pas aux atteintes de l'âge. Dans dix ans, il ne lui restera rien de ce qui te charme en elle aujourd'hui. Elle a un joli teint mais elle n'a réellement pas de traits ce sont les seuls caractères par lesquels la beauté se grave sur un visage.

—Gardella aura toujours ses yeux et, jusqu'aux dernières limites de mon existence, il me suffira d'un regard de ces yeux là pour être heureux. "

Madame de Noirmont eut un sourire miséricordieux.

" Il faut de la raison pour envisager la question de l'avenir et tu n'en as pas... prenons les choses à un autre point de vue. Gardella sait-elle que tu l'aimes de cette façon et soupçonne-t-elle que tu as l'intention de l'épouser ?

—L'amour qu'elle m'inspire est trop grand et trop pur pour que je n'aie pas tenu à ce que ce sentiment lui devint un hommage. Aussi est-ce à vous, ma mère, que j'en adressde le premier aveu afin que ma déclaration, en arrivant aux oreilles de Gardella, ne mette dans son cœur ni appréhension ni remords, et qu'elle sache bien qu'elle ne vous déplaira point, en consentant à me plaire.

—Tu as agis sagement.

—Vous m'approuvez donc ?

A suivre